



COLLOQUE NATIONAL L'ONOMASTIQUE ALGERIENNE : ETAT DES LIEUX ET SOCIETE ALGERIENNE SAVANTE D'ONOMASTIQUE

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

Les participants au colloque national, tenu à Boumerdès le 7 et 8 juillet 2021, intitulé Etat des lieux et Société algérienne savante d'onomastique (SASO), organisé par le HCA, en partenariat avec la Wilaya de Boumerdès et en collaboration avec le CRASC soulignent le caractère historique et inédit de cette rencontre scientifique et académique à prolongement associatif. Celui de donner à l'étude scientifique des noms propres (ou onomastique) un cadre de connaissance à la profondeur de l'histoire des noms propres de notre pays, à la vastitude de son territoire, à la diversité de son patrimoine linguistique et aux ancrages de ses parcours identitaires et identificatoires et cela, aussi loin que nous remontons dans le temps.

Nous annonçons officiellement la création de la Société algérienne savante d'onomastique, ici, à Boumerdès le 8 juillet 2021, et ce, à l'occasion de la célébration du 5 juillet 1962. C'est la première organisation à caractère associatif dédiée à l'onomastique dans le Monde arabe et la deuxième en Afrique, après celle de l'Afrique du sud.

La défense du territoire national, la maîtrise de son espace (la géolocalisation) et de sa dénomination (la toponymie), de son peuplement (ethnonymie), de ses lieux symboliques, ainsi que celle relevant de la personne (l'anthroponymie : patronymie, prénoms, surnoms, pseudonymes...), des produits industriels et commerciaux (onomastique commerciale). Il y va aussi des sites d'hébergement numériques territorialisés comme les noms de domaines (NDD) ou exterritorialisés : adresses internet en .fr, uk, com, twitter, face book, etc. (onomastique électronique ou numérique), les créations issues de l'imaginaire artistique et littéraire algérien (onomastique artistique), relèvent à la fois de la défense et promotion du patrimoine culturel national, de l'intelligence territoriale ainsi que de la gestion moderne des institutions du pays.

Ces millions de noms propres qui tissent, identifient et organisent l'univers physique, symbolique et cognitif notre pays, depuis la nuit des temps, sont porteuses à la fois, d'un passé, d'une mémoire, d'un patrimoine, d'une histoire et surtout d'un avenir, qui posent l'Algérie à la fois comme Société et Nation, c'est-à-dire, produit et processus, fondés sur la triptyque : unité nationale, intégrité territoire et cohésion sociale.

Le recensement, l'attribution, le changement, l'identification d'une personne, d'un lieu, d'une entité, d'une organisation, réelle ou virtuelle, de manière rapide et sûre est une démarche nationale intégrée.

Les centres d'intérêt et les institutions utilisatrices de l'information géographique, humaine, militaire, environnementale... ne peuvent faire l'économie d'un débat entre spécialistes, issus de champs de recherche aussi éloignés. Cependant, tous ces segments sont interpellés par des questions relevant à la fois du domaine de la connaissance académique et des champs intervention de l'Etat national : la sécurité routière, la cartographie, le recensement et les statistiques nationales, la production de cartes et d'atlas, la planification urbaine et régionale, la navigation automatique, le tourisme, les techniques spatiales, les douanes, l'aviation, les postes et télécommunications, les collectivités locales, la Justice, les transports, la culture, les affaires étrangères...

A cet effet, plusieurs niveaux d'intervention sont identifiés eu égard à l'ampleur et à la permanence des activités de recherche scientifique et de développement technologique relatives aux systèmes de dénomination :

1. la maîtrise de l'espace et sa dénomination (intégrité territoriale) ;
2. l'identification uniforme des personnes (état civil et écriture unique des noms propres) ;
3. la toponymie urbaine et son recensement régulier (extension urbaine) ;
4. les systèmes dénominatifs du Sud algérien (toponymie, anthroponymie, ethnonymie, etc.)

5. la cyberlougha et ses systèmes de dénominations (noms de domaines, sites, pseudonymes, SMS, MMS, etc.) ;
6. les produits industriels et commerciaux algériens ;
7. les arts et la littérature : les noms propres dans les œuvres algériennes (cinéma, TV, théâtre, romans, etc.) ;
8. l'histoire et la géographie ancienne et moderne : recensement systématique des noms algériens à partir des ouvrages d'auteurs, historiens et chroniqueurs de l'antiquité, du Moyen Age et de la période contemporaine ;
9. les ancrages anthropologiques, la généalogie et la quête identitaire des citoyens algériens.

Pour ce faire, la société algérienne savante d'onomastique œuvre dans le domaine de l'onomastique (noms propres) et se propose des axes structurants dans ses missions de mutualisation à titre bénévole de la recherche :

- l'une de connaissances scientifiques voire académiques, relevant des savoirs constitués de l'onomastique (science des noms propres) et des sciences annexes : linguistique, histoire, géographie, anthropologie, démographie, droit, sociologique, etc.
- l'autre de l'intervention de type fonctionnel et opérationnel, centrée sur les utilisations de ces savoirs et expertises dans les domaines du développement socio-économique et culturel du pays.

Les participants recommandent à ses adhérents, à cet effet de prendre en charge ces segments structurants de l'identité algérienne, dans ses différentes couches historiques et souches linguistiques.

Cette prise en charge se décline comme :

- L'étude (description et analyse) de tous les systèmes de dénomination en Algérie visant la mise en place, en partenariat avec les institutions, d'un dispositif national de recueil des noms propres algériens par le biais de banques et bases de données (noms géographiques, noms de personne, noms de produits, noms d'entreprises, noms de domaines internet, noms de sites, noms d'œuvres artistiques, etc.) ;
- L'analyse des systèmes toponymiques (ou noms de lieux) et anthroponymiques (ou noms de personnes) en Algérie : son histoire et son fonctionnement visant la mise en œuvre d'un processus de normalisation de l'écriture des noms propres algériens ;
- L'expertise ciblant des zones de fonctionnement en rapport avec la demande institutionnelle : exemple de la mise en place d'un système de dénomination urbaine normalisé (Alger, Oran, Annaba, Bejaia...) en qualité de métropole méditerranéenne...
- La promotion de la recherche dans les sciences onomastiques : encadrement d'étudiants, constitution d'un fonds bibliographique et d'un site internet pour le grand public relatif à l'origine des noms de lieux et de personnes en Algérie ;
- La contribution à la mise en place d'une politique nationale en matière de normalisation de l'écriture des noms propres algériens à partir des standards internationaux (recommandations de l'ONU, Ligue arabe)

Enfin, les participants au colloque tiennent à rendre hommage aux institutions nationales (Haut-commissariat à l'Amazighité, la wilaya de Boumerdès, le CRASC) pour leur aide et leurs encouragements à la tenue de cette rencontre scientifique et à la création de la société savante d'onomastique.